



le Pic noir

LE P'TIT CANARD

DU PIC NOIR

*Lettre d'infos à tous ceux qui ne soutiennent pas
le projet Center Parcs ■ N° 4 – Novembre 2014*

ZAD et GP2I... Traduisez « Zone à Défendre » et « Grand Projet Inutile Imposé »- qualificatifs en vogue avec la contestation populaire du projet de barrage du Testet (Tarn), et transférables aux projets Center Parcs, ici et ailleurs... Quoique le mot « inutile » soit imprécis... Il faudrait plutôt lui substituer « économiquement, fiscalement et écologiquement contestable ». Mais ce serait trop long à dire et à écrire. Alors, foi de Pic Noir, utilisons-les pour défendre nos positions.
Bon vent à vous !

► Nuisances x 3...

Aujourd'hui 3 sites sont concernés par les projets de Center Parcs : Poligny, le Rousset (Saône et Loire) et Roybon (bois des Chambaran en Isère) Par ailleurs la résistance se poursuit au barrage du Testet dans le Tarn. Pour vous tenir au courant de ce qui se passe sur ces sites, voici quelques liens utiles :
<http://zadroybon.wordpress.com/appel-a-mobilisation-30-novembre/>,
<http://chambarans.unblog.fr/>, <http://centerparc-le-rousset.org/>

► Humour x 4 ...

Le Pic Noir a de l'humour ! Voici une des cartes postales-clins d'œil que vous trouverez en vente (3 € la série de 4) lors des réunions publiques sur le projet Center Parcs ...



► Réunion publique à Poligny ...

Puisque Monsieur le Maire annonce depuis 6 mois une réunion qui n'a pas lieu, le Pic Noir prend les devants ! Une réunion publique aura lieu le vendredi 5 décembre à 20H30, dans la petite salle des fêtes de POLIGNY. Venez nombreux !

► Vidéo choc !

Le groupe anti center-parcs à Roybon propose une vidéo sur sa page Facebook. Regardez-la c'est plutôt bien fait dans le genre "adieu à la Forêt " et en tout cas cela montre le scandale économique et écologique que représente un projet Center Parcs ici ou ailleurs. A voir sur le site du Pic Noir (rubrique Actualités) ou avec ce lien :

http://m.youtube.com/watch?list=UUdIkEQjLYXsIb_KpZbphIQ&v=2O7x08ywwCk

► Le chiffre « CHICOUCOUAC » du mois

Si une toupie de béton représente 6 m³, et un camion de pierres entre 10 et 15m³, sachant qu'il faut 41 m³ de béton et de tout venant pour terrasser et fonder 120 m² de cottage, et 17 m³ pour un chemin d'accès de 20 m de long sur 2m de large, combien de camions traverseraient Plasne chaque jour pendant 6 mois rien que pour les fondations et l'accès de chacun des 400 cottages ? Le premier à trouver la solution sera le champion du chiffre **COUAC** du mois !